



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

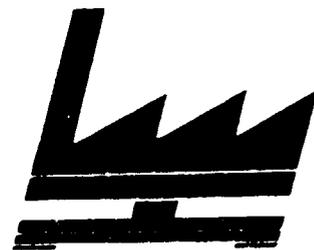
Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

20194

ETUDE DE FAISABILITE
EN VUE DE LA REHABILITATION
DES UNITES TEXTILES DU MALI
COMATEX ET ITEMA

Centre d'Assistance aux Projets Entreprises et Sociétés
SIEGE SOCIAL . BAMAKO (République du mali)
ADRESSE : Lafiabougou, Avenue Cheick ZAYED face Immeuble Banankokou



**ETUDE DE FAISABILITE
EN VUE DE LA REHABILITATION
DES UNITES TEXTILES DU MALI
COMATEX ET ITEMA**

**PHASE I : ETUDE DE MARCHE
(RAPPORT FINAL)**

OCTOBRE 1992

S O M M A I R E

INTRODUCTION

RESUME DES PRINCIPALES CONCLUSIONS

I.- ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE :

1. CADRE GEOGRAPHIQUE
2. POPULATION
3. ECONOMIE
4. CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
5. COUT DES PRINCIPAUX FACTEURS DE PRODUCTION

II.- PRESENTATION DU SECTEUR TEXTILE :

1. SECTEUR TEXTILE DE LA C E A O
2. SECTEUR TEXTILE AU MALI

III.- EVALUATION DU MARCHE

1. LES PRODUITS
2. METHODOLOGIE
3. L'OFFRE
4. DISTRIBUTION ET PRIX
5. DEMANDE
6. MARCHE POTENTIEL
7. EVOLUTION DU MARCHE POTENTIEL

IV.- ANNEXES

INTRODUCTION

En vue de mettre à la disposition du Gouvernement du Mali et des investisseurs potentiels, une étude de faisabilité portant sur la réorganisation/modernisation du secteur textile malien ; L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL (ONUDI) par le contrat N 91/130 a confié au CENTRE D'ETUDES ET DE PROMOTION INDUSTRIELLES (actuel CAPES), l'évaluation du marché des produits textiles au Mali.

Le présent rapport d'étude de marché analyse :

- L'environnement socio-économique du Mali ;
- Les données relatives à l'offre et à la demande de produits textiles dans la sous-région et au Mali .

RESUME DES PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ETUDE

tout au long de cette étude, les éléments suivants sont mis en évidence :

- l'importance du secteur textile dans l'économie nationale avec 34 milliards fefa de chiffre d'affaires réalisés, et l'absorption de 3270 emplois,
- de sérieuses difficultés pour les unités nationales à écouler leurs produits,
- une intense fraude et une concurrence déloyale ayant conduit les unités nationales à avoir d'importants stocks et même à connaître des arrêts de production,
- un marché important de 36,20 millions de mètres de tissus,
- le coût de production élevé des unités nationales par rapport au marché régional et international.

Concernant particulièrement les fils, on constate :

- d'une part, la diminution des importations sur le marché passant de 61,281 tonnes en 1989 à moins de 0,7 tonnes en 1991, soit une diminution de près de 99% en 3 ans,
- et d'autre part, une augmentation des ventes de la COMATEX qui passent de 384.000 mètres en 1989 à 839.000 mètres en 1990, soit une augmentation de plus 118% en 4 ans.

Bien que l'on ne dispose d'aucune donnée sur la fraude des fils, on peut estimer qu'au regard de ce qui précède, la COMATEX est prépondérante sur le marché des fils au Mali. Cependant compte-tenu de l'usage de plus en plus courant du tissu imprimé même en milieu rural, il n'est pas certain que le marché du fils à tisser connaisse un développement important à terme. Aussi, la COMATEX devrait-elle prendre en compte cette perspective et envisager des actions de conformité aux exigences et aux besoins réels du marché.

En guise de recommandation il serait souhaitable de :

- favoriser la diversification de la production et la spécialisation des différentes unités de production textiles de la sous région Ouest-Africaine (CEAO) pour qu'elles soient complémentaires,
- favoriser l'assainissement du marché d'où la nécessité de mener des actions concertées,
- mener une lutte acharnée et permanente contre la fraude,
- favoriser la diminution du coût de l'énergie électrique et du coton au Mali en vue de rendre compétitif les productions industrielles nationales (notamment par la réduction du prix de revient).

I. - ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE

1.- ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE :

1.- CADRE GEOGRAPHIQUE :

Le Mali est l'un des pays les plus vastes d'Afrique occidentale : 1240000 km², soit 1/5 de la superficie de l'Afrique de l'Ouest. Certes environ la moitié de son territoire est désertique, mais le fait qu'il englobe plusieurs zones climatiques et la traversée du pays en écharpe, sur 1600 km par le Fleuve Niger qui joue un petit rôle de Nil Egyptien dans les régions semi-désertiques et désertiques, constituent des correctifs importants, et le Mali est loin d'apparaître comme un pays au cadre naturel particulièrement défavorisé.

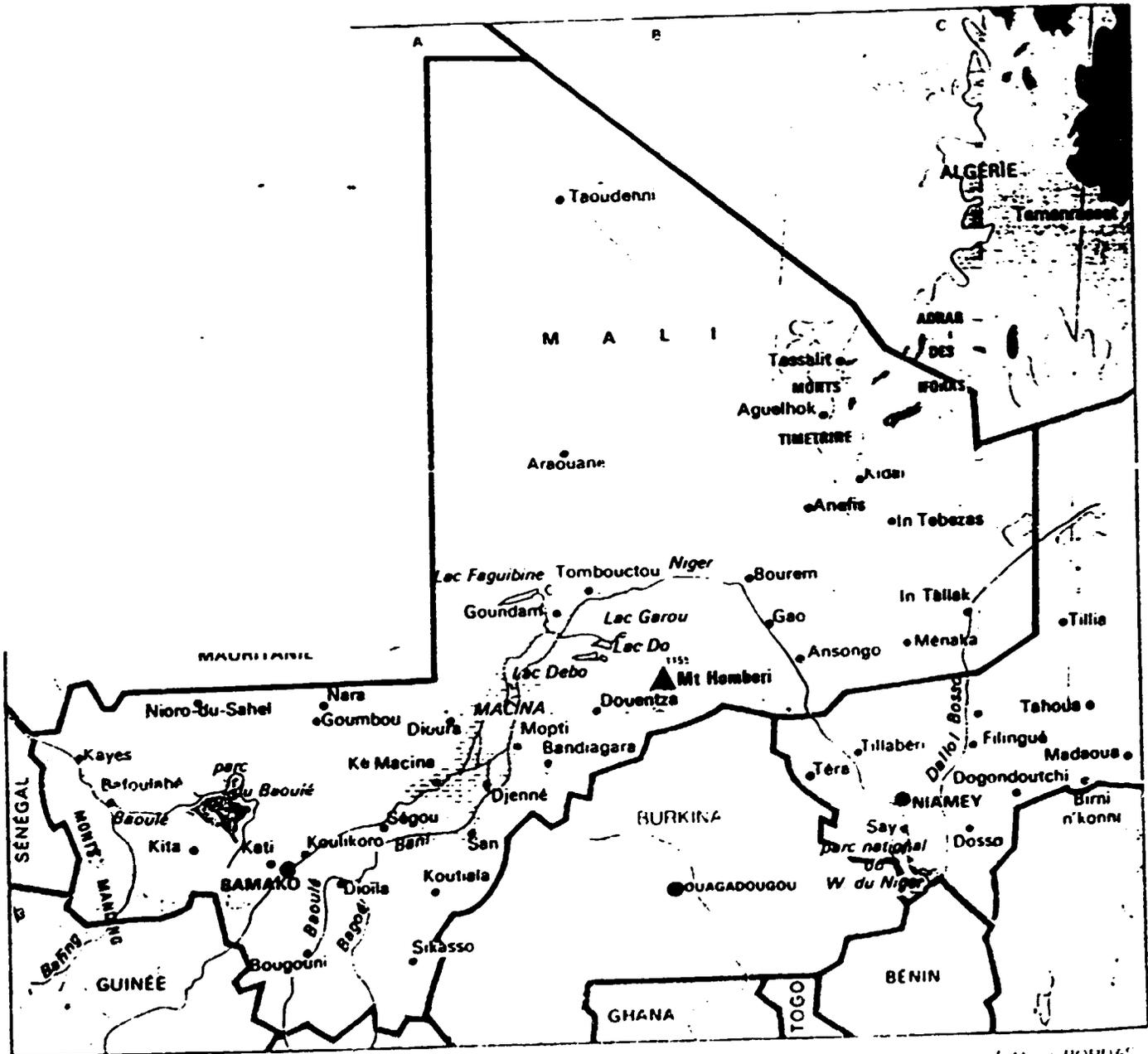
2.- POPULATION :

L'effectif de la population est estimé à 7620000 habitants (résultats provisoires du recensement de 1987).

Les caractères généraux de cette population sont les suivants:

- une forte croissance démographique : le taux de croissance démographique est de 2,85%, soit un doublement de la population en 25 ans.
- une population relativement jeune : le niveau élevé de natalité (4,65%) a pour conséquence la très grande jeunesse de la population malienne : les enfants de moins de 15 ans représentaient 44% lors du recensement de 1976.
- une accélération de l'urbanisation : celle-ci résulte de l'exode rural et d'un accroissement naturel nettement plus élevé dans les villes. Environ 21% de la population réside actuellement en ville.
- la dominance des activités rurales : en 1976 84,20% de la population active était occupée dans l'agriculture, l'élevage et la pêche. Après la branche "Autres Services", l'artisanat occupe la troisième place avec 3,3% pour les deux sexes.

Quant au secteur secondaire, il ne regroupe que 1,15% des actifs occupés pour l'ensemble du pays.



Editeur: HACHETTE

3.- ECONOMIE.

3.1.- POLITIQUE ECONOMIQUE :

Depuis le début des années 1980, l'économie malienne traverse une phase difficile que l'on peut caractériser par trois traits majeurs :

- la stagnation de la production ;
- l'aggravation des déséquilibres économiques et financiers et du poids du service de la dette ;
- des difficultés économiques résultant de la conjonction d'une série de facteurs tant internes qu'externes.

Afin de desseler les contraintes majeures de l'économie, le Mali a entrepris en collaboration avec ses partenaires au développement la libéralisation de son économie à travers des programmes de réformes économiques que sont :

*.- La réforme des opérations de développement rural (ODR)

L'objectif du programme est de rationaliser le secteur pour le rendre plus performant.

*.- Le programme avec le Fonds Monétaire International (FMI) :

- réaliser un taux de croissance réel du PIB d'environ 4% en 1992 ;
- contenir le taux d'inflation mesuré par le déflateur du PIB à environ 3% pendant la période 1990-1992.
- ramener le déficit du compte courant de la balance des paiements, transferts officiels exclus de 15,1% du PIB en 1989 à 12,8% du PIB en 1992.

*.- Programme d'Ajustement du Secteur des Entreprises Publiques (PASEP) :

Les objectifs majeurs du PASEP sont la rationalisation du secteur des Entreprises Publiques et l'amélioration de ses performances.

*.- Programme de Reforme Economique avec l'US-AID (PRE) :

Les objectifs du programme de reforme sont :

- contribuer à la relance économique ;
- promouvoir le secteur privé ;
- permettre une réallocation budgétaire ;
- améliorer l'efficacité des prestations financées par le budget ;
- encourager les départs volontaires de la Fonction Publique.

.../...

1.- Programme de Consolidation du Secteur Education

Les objectifs du 4^e Projet Education sont triples :

- l'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement;
- le rétablissement de l'équilibre du Système Educatif;
- l'amélioration de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles de l'ensemble du secteur.

Le programme comprend une partie Ajustement Sectoriel et une partie Investissement.

Si l'évaluation des effets des programmes de réforme se heurte à quelques difficultés (retard, et discontinuité dans la mise en oeuvre, insuffisance d'informations statistiques), du point de vue social, on peut remarquer qu'ils ont conduit à plusieurs compressions de travailleurs et à une rationalisation des dépenses de l'Etat. Afin d'atténuer ces effets négatifs un programme de départ volontaire à la retraite et un Fonds de réinsertion des travailleurs compressés ont été mis en oeuvre.

3.2.- POLITIQUE MONETAIRE :

Depuis l'année 1984, le Mali est membre de l'Union Monétaire Ouest Africaine UMOA dont l'organe principal est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) qui assure l'émission et la gestion du Franc de la Communauté Financière Africaine (CFA).

Le franc CFA est lié au franc français par une parité fixe de 1 FF pour 50 FCFA. Cette disposition permet d'assurer une convertibilité permanente du F CFA.

Ainsi la politique monétaire du Mali se définit dans le cadre globale de la politique arrêtée par le Conseil des Ministres de l'U.M.O.A. qui en donne les orientations stratégiques.

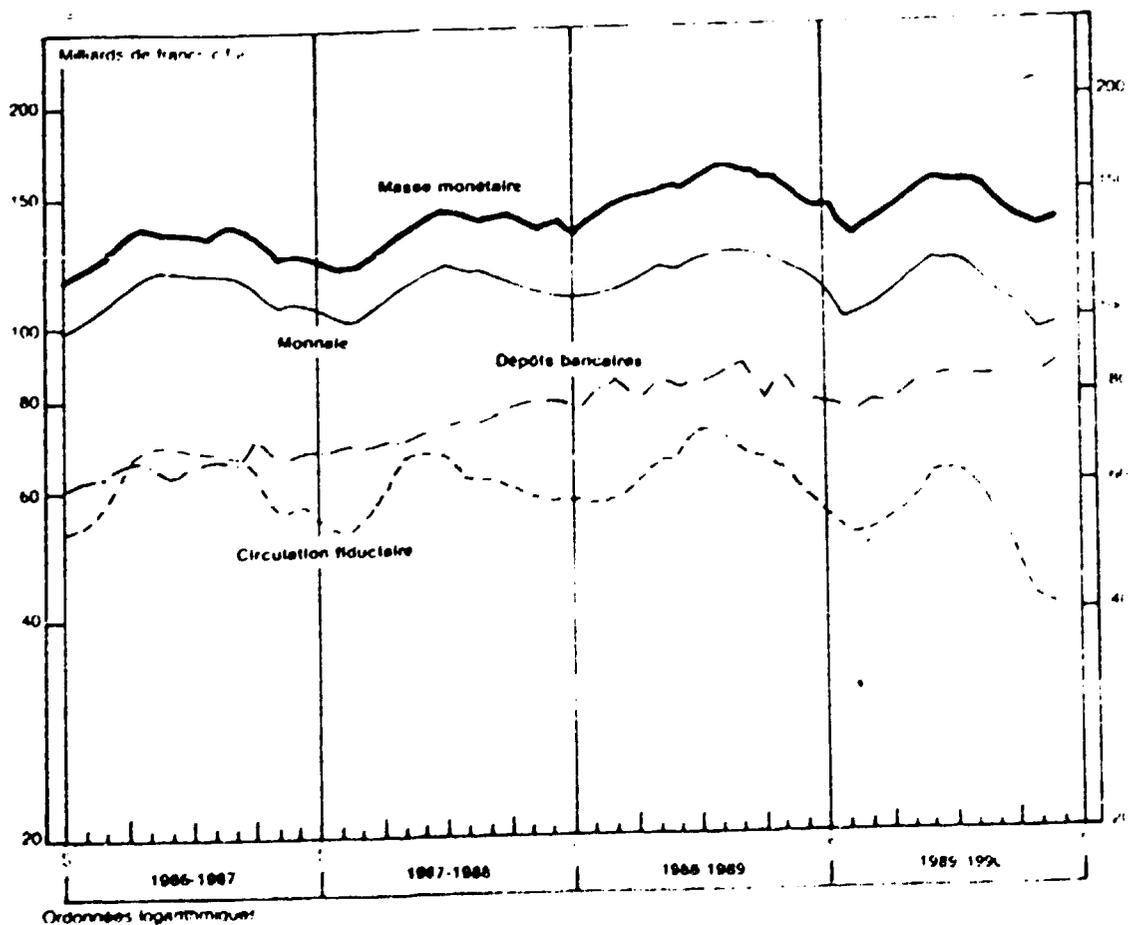
Les tableaux suivants donnent l'évolution de la situation monétaire du Mali.

.../...

| Fin de période | Avoirs extérieurs (net) | Crédit obtenu | Position nette du Gouvernement | Crédits à l'économie | Actif Passif | Masse monétaire (a) | Autres éléments (net) |
|---------------------|-------------------------|---------------|--------------------------------|----------------------|--------------|---------------------|-----------------------|
| Milliards de francs | | | | | | | |
| 1985 | | | | | | | |
| Septembre | 13 531 | 112 306,7 | 41 862,1 | 70 424 | 58 775,8 | 18 64 | 59 855 |
| Décembre | 55 344,4 | 127 164,4 | 43 619 | 43 545,1 | 71 818,9 | 127 164 | 55 344,4 |
| 1986 | | | | | | | |
| Mars | 53 868,2 | 128 805,0 | 40 232,4 | 88 572,6 | 74 836,8 | 129 705,1 | 54 766,8 |
| Juin | 57 768,9 | 127 413,5 | 38 210,4 | 89 203,1 | 88 844,8 | 119 210,5 | 49 566,3 |
| Septembre | 65 463,7 | 131 462,3 | 38 665,5 | 92 796,8 | 85 998,8 | 117 476,6 | 51 478,0 |
| Décembre | 62 335,4 | 144 431,1 | 44 612,8 | 99 818,3 | 82 085,7 | 135 309,7 | 53 214,0 |
| 1987 | | | | | | | |
| Mars | 65 258,2 | 148 559,8 | 42 454,6 | 106 105,2 | 83 301,8 | 135 015,3 | 51 713,7 |
| Juin | 60 881,3 | 147 803,6 | 42 869,8 | 104 933,8 | 88 822,3 | 135 234,9 | 48 312,6 |
| Septembre | 67 020,2 | 139 290,2 | 41 723,3 | 97 566,9 | 72 270,0 | 123 061,4 | 50 791,4 |
| Décembre | 55 280,0 | 136 380,9 | 40 776,5 | 95 604,4 | 81 100,8 | 129 921,0 | 48 820,3 |
| 1988 | | | | | | | |
| Mars | 50 531,2 | 144 340,6 | 37 014,7 | 107 326,1 | 83 808,6 | 142 152,8 | 48 343,3 |
| Juin | 48 624,4 | 138 643,1 | 34 770,3 | 103 872,8 | 90 018,7 | 139 152,5 | 49 133,8 |
| Septembre | 43 534,4 | 130 784,5 | 31 817,6 | 98 946,9 | 87 230,1 | 133 113,7 | 45 883,6 |
| Décembre | 39 617,2 | 100 822,3 | 30 399,8 | 70 422,1 | 81 205,1 | 140 648,4 | 79 444,3 |
| 1989 | | | | | | | |
| Mars | 31 564,5 | 118 751,9 | 35 094,8 | 83 657,1 | 87 187,4 | 158 944,6 | 71 757,2 |
| Juin | 23 344,8 | 115 835,4 | 35 884,5 | 79 950,9 | 92 480,8 | 153 726,6 | 61 236,0 |
| Septembre | 18 305,5 | 107 625,9 | 37 004,4 | 70 621,5 | 88 320,4 | 143 187,7 | 53 877,3 |
| Décembre | 375,4 | 115 044,1 | 25 314,7 | 89 729,4 | 115 418,5 | 148 257,5 | 32 838,1 |
| 1990 | | | | | | | |
| Mars | 4 567,9 | 113 795,5 | 18 580,1 | 95 215,4 | 118 363,4 | 153 777,3 | 35 413,9 |
| Avril | 11 432,8 | 110 032,7 | 17 669,9 | 92 362,6 | 121 485,5 | 152 023,9 | 30 558,4 |
| Mai | 10 318,9 | 108 900,2 | 17 697,3 | 91 202,9 | 118 218,1 | 143 926,5 | 24 707,4 |
| Juin | 7 467,0 | 104 979,0 | 15 163,6 | 89 815,4 | 112 446,0 | 138 249,1 | 25 803,1 |
| Juillet | 4 827,9 | 101 325,5 | 15 074,2 | 86 251,3 | 108 153,4 | 133 008,0 | 26 854,6 |
| Août | 9 695,4 | 99 771,0 | 16 324,5 | 83 446,5 | 108 486,4 | 135 524,8 | 26 058,4 |

(a) La masse monétaire comprend la circulation fiduciaire et les dépôts des entreprises et des particuliers auprès du système bancaire et des C.C.P.

MALI - MASSE MONÉTAIRE



On constate donc une nette évolution de la masse monétaire atteignant en 1990 150 Milliards de F CFA.

Les banques primaires sont chargées du financement des opérations économiques.

A ce titre on peut noter qu'il existe au Mali les établissements suivants.

- 1 - Banque de Développement du Mali (B.D.M.-SA) ;
- 2 - Banque Internationale pour l'Afrique de l'Ouest - BIAO Mali ;
- 3 - Banque Malienne de Crédit et Dépôt (B.M.C.D.) ;
- 4 - Banque Nationale de Développement Agricole (B.N.D.A.) ;
- 5 - Banque Arabe Lybio-Malienne (BALIMA) ;
- 6 - Banque Of AFRICA-MALI ;

La B.D.M. SA, la BMCD la BNDA et la BALIMA sont des institutions où l'Etat détient entre 20 % et 50 % du capital. Les autres banques sont privées.

En 1990 on note selon les sources de la B.C.E.A.O, que le crédit à l'économie s'élevait à 95,215 Milliards de F CFA.

Sur ce montant l'endettement de l'Industrie textile et du cuir se présentait comme suit :

| | |
|------------------------|--------------------|
| * Crédit à court terme | 67 Millions CFA |
| * Crédit à moyen terme | 8 Millions CFA |
| * Crédit à long terme | 3 925 Millions CFA |
| | <hr/> |
| Total | 4 000 Millions CFA |

La prédominance du crédit à long terme et sa stabilité (même niveau qu'en 1989) montre l'importance de l'endettement du secteur se justifiant par l'achat d'équipements.

Par contre le faible niveau du crédit à court et moyen terme semble bien attester de la faible vitalité des industries textiles.

3.3. RESULTATS MACRO-ECONOMIQUES

(Source : Direction Nationale du Plan - DNP)

L'économie du Mali se caractérise par une forte prédominance du secteur primaire. Celui-ci représente environ 50 % du PIB.

Au cours de la période 1987-1990 le pays a enregistré un taux moyen de croissance de 3,2 % selon les comptes économiques des années 1987, 1988 et les prévisions de 1989 et 1990.

Le résultat enregistré au cours de la période s'explique essentiellement d'une part, par les efforts déployés dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan quinquennal de Développement économique et social, des programmes d'ajustement globaux et sectoriels et du plan de relance économique et d'autre part, par le bon niveau de la production agricole en 1989.

3.3.1.- OFFRE INTERIEURE

L'offre intérieure est restée fortement tributaire du secteur primaire. Le tableau ci-dessous indique l'évolution de la structure du PIB (en milliards de F CFA et en %) de 1987 à 1990.

| SECTEUR ECONOMIQUE | 1987 | | 1988 | | 1989 | | 1990 | |
|---|---------|------|---------|------|---------|-----|---------|------|
| | valeur | % | Valeur | % | Valeur | % | Valeur | % |
| Secteur Primaire agriculture + élevage + pêche + sylviculture | 276,992 | 48,7 | 296,268 | 48,4 | 301,936 | 47 | 306,30 | 46,0 |
| Secteur Secondaire industrie + énergie + bâtiment + | 67,550 | 12,0 | 73,693 | 12,0 | 78,213 | 12 | 87,899 | 13,2 |
| Secteur Tertiaire transport + service + télécommunication + commerce + administration | 226,135 | 39,6 | 242,197 | 39,6 | 263,879 | 41 | 271,863 | 40,8 |
| TOTAL P.I.B. | 570,677 | 100 | 612,197 | 100 | 644,028 | 100 | 666,062 | 100 |

.../...

1 - SECTEUR PRIMAIRE :

Au cours de la période 1987-1990, le taux annuel moyen de croissance a été de 2,6 % ; la valeur ajoutée créée est passée de 277 Milliards de F CFA en 1987, 296,3 Milliards en 1988, 301,9 Milliards en 1989 à 306,3 Milliards en 1990.

- Culture Vivrière

Depuis le retour à une pluviométrie normale à partir de la campagne 1985-1986, l'agriculture continue à enregistrer des résultats très satisfaisants. Ainsi, le tableau ci-dessous retrace l'évolution de la production des céréales de 1987 à 1990.

Production Céréalière (en milliers de tonnes)

| CEREALES | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|------------|------|------|------|------|
| Mil-Sorgho | 1300 | 1207 | 1672 | 1579 |
| Maïs | 232 | 179 | 214 | 228 |
| Riz | 209 | 237 | 288 | 329 |

Source : DNI-DNA

- Culture Industrielle

Constituée essentiellement par le coton et l'arachide, cette branche a également bénéficié des bonnes conditions hydro-pluviométriques. La valeur ajoutée a enregistré un taux moyen annuel de croissance de 9,5 % sur la période 1987-1990.

Le tableau suivant montre les niveaux de production au cours de la période considérée :

Production Industrielle (en milliers de tonnes)

| Spéculation | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|-------------|------|------|------|------|
| Coton | 201 | 199 | 308 | 303 |
| Arachide | 88 | 83 | 172 | 132 |

.../...

- Elevage

Depuis 1986 on assiste à une reconstitution du cheptel avec des conditions satisfaisantes de pâturage. Le tableau suivant retrace l'évolution des effectifs du cheptel.

Effectif de l'élevage (en milliers de tête)

| Cheptel | 1987 | 1988 | 1989 * | 1990 * |
|---------------|-------|-------|--------|--------|
| Bovins | 4589 | 4703 | 4842 | 4950 |
| Ovins-Caprins | 10529 | 11055 | 11100 | 11250 |

Source : Direction Nationale de l'Elevage

* Prévisions

*.- SECTEUR SECONDAIRE :

Le secteur secondaire qui contribue pour 12 % à la formation du PIB a une croissance en volume de 2,4 % entre 1987 et 1990. La valeur ajoutée créée dans le secteur est restée également faible. Elle était de 67,6 Milliards FCFA en 1987 ; 73,7 Milliards en 1988 et 78,2 Milliards en 1989.

- Industrie :

- La valeur ajoutée du secteur industriel au Mali est de 33.570 Millions de F CFA en 1984 selon les résultats du recensement industriel 1989-1990.

Elle a progressé au taux annuel moyen de 7,3 % pour atteindre 51.213 Millions de F CFA en 1988.

Ces valeurs ajoutées créées représentent en moyenne chaque année 8,4 % du PIB.

De 1982 à 1988 la valeur ajoutée est essentiellement créée par trois branches d'activités: alimentation - Boisson - Tabac, Textile - habillement - cuir, et Electricité-Eau-Gaz.

L'industrie malienne est essentiellement dominée par l'agro-alimentaire (40 % de la valeur ajoutée de l'industrie) suivi du Textile (30 %).

- Le volume de l'investissement dans le secteur industriel passe de 8274,08 Millions en 1982 à 12700,81 Millions de F CFA en 1988 soit un taux d'accroissement annuel moyen de 7,4 %.

- La formation brute de capital fixe dans la même période a varié en moyenne de 7,7 % passant de 8108,01 à 12624,55 Millions de F CFA.

.../...

- La pression fiscale moyenne pour l'ensemble du secteur est de 18,11 %.
- La productivité du personnel permanent passe en milliers de F CFA de 5125 à 9188.

Si les unités agro-industrielles ont peu souffert de pénuries de matières et ont bénéficié des effets de la mise en oeuvre des programmes de relance du secteur (protection et encouragement de la production nationale, du programme d'ajustement des entreprises dans le cadre du PASEP...), des contraintes majeures liées à l'activité industrielle demeurent:

- difficultés d'accès au crédit auprès des institutions financières ;
- difficultés d'acquisition de terrains pour l'exercice d'activités industrielles ;
- faiblesse des infrastructures d'accueil (zones industrielles non viabilisées) ;
- difficultés d'approvisionnement en matières premières et pièces de rechange ;
- coût élevé des facteurs de production (énergie, transport) ;
- fraude et concurrence déloyale ;
- formation insuffisante des entrepreneurs à la gestion ;
- lourdeur des procédures administratives ;
- étroitesse du marché intérieur ;
- faiblesse de l'épargne nationale ;
- absence de liaison industrie-institutions de recherche ;
- difficultés d'accès à l'information économique, scientifique et technologique.

Certaines de ces contraintes connaissent déjà un début de solution avec l'instauration du guichet unique et la mise en place du système d'informations industrielles à la Direction Nationale des Industries.

.../...

Mines :

La valeur ajoutée du secteur des mines est passée de 6,9 Milliards de FCFA en 1987 à 8,5 Milliards en 1990 soit un accroissement annuel de 5,4 %

- Artisanat :

Ce secteur emploie 40 % de la population active. Sa valeur ajoutée qui était de 6,2 Milliards en 1987 est estimée à 7,2 Milliards en 1990.

- Bâtiments et Travaux Publics : (B.T.P.)

La valeur ajoutée de la branche des B.T.P. est passée de 24,7 Milliards en 1987 à 30,7 Milliards en 1990.

*.- SECTEUR TERTIAIRE :

Il est le 2ème secteur le plus important par son poids dans le P.I.B. (39,6 % en 1987 et 1988, 41 % en 1989 et 40,8 % en 1990).

Ce secteur est essentiellement dominé par le Commerce.

3.3.2.- LA DEMANDE

*.- La Consommation Finale :

La Consommation finale, a augmenté à un taux annuel moyen de 2,7 % de 1987 à 1990.

*.- Epargne :

Au cours de la période, l'épargne intérieure a progressé de 45,6 Milliards en 1987 à 67,9 Milliards en 1990.

*.- Investissement :

L'investissement a connu une croissance modérée de 1,8 % sur la période 1987-1990.

.../...

3.3.3. LES FINANCES PUBLIQUES :

Suite à la mise en oeuvre du programme de réforme économique le déficit budgétaire est ramené de 10,6 % du PIB en 1987 à 3,8 % du PIB en 1989, les dépenses courantes gérées à leur niveau de 1987 et les dépenses de développement augmentées de 58,2 Milliards en 1988 à 83,5 Milliards en 1989.

3.3.4.- LES ECHANGES EXTERIEURS :

Hormis les transferts nets sans contre-partie, le déficit extérieur des opérations courantes par rapport au PIB a été de :

- 14 % en 1988
- 16,2 % en 1989
- 3,7 % prévision 1990.

Cette diminution provient de :

- l'amélioration du déficit de la balance commerciale (25,7 Milliards en 1987-20,7 Milliards en 1990. Source B.C.E.A.O.).
- L'amélioration de la balance des paiements (4,7 Milliards en 1987-19,9 Milliards en 1990).

3.3.5- LES PRIX

- *.- OFFRE : L'inflation mesurée pour le déflateur du PIB a été de 6,0% en 1987, 4,2% en 1988, - 0,1 % en 1989 et 2% en 1990.

Avec la libéralisation de la Commercialisation des céréales, les prix de l'agriculture vivrière continuent de subir des fluctuations importantes d'une année sur l'autre. Ils ont augmenté de 4,5% en 1987, 4,3% en 1988 10,9% en 1989 et baissé de 1,9% en 1990.

Quant au coton, de 1987 à 1990 son prix officiel était fixé à 85 F CFA le Kg.

En ce qui concerne le secondaire, l'évolution des prix s'est chiffrée à 5% en 1990.

- *.-La demande finale : Les prix à la consommation privée ont connu une hausse de 1,2% en 1987, 5,9% en 1988 une baisse de 2,6% en 1989 et une hausse prévisionnelle de 2,2% en 1990.

- *.- Les Echanges Extérieurs :

On peut noter la détérioration des termes de l'échange. Le prix moyen du coton atteindra 561 F CFA/Kg en 1990 contre 473 F CFA en 1989, 426 F CFA 1988 et 418 F CFA en 1987.

.../...

3.3.6- PERSPECTIVES ECONOMIQUES:

Pour 1991, il est espéré qu'avec une bonne campagne agricole, l'économie malienne enregistrera un taux de croissance de 4,4% tandis que le PIB atteindra 732,6 milliards avec un déflateur de 3,7%.

4.- CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE :

4.1.- LE CODE DES INVESTISSEMENTS :

Au Mali, l'investissement, la modernisation et la réhabilitation d'entreprises sont encouragés par la loi N° 95-048/AN-RM du 26 Février 1991 portant "code des Investissements, et son décret d'application N° 91-079/PRM du 4 Février 1991".

Le Code a retenu trois régimes d'agrément en fonction du niveau de l'investissement :

- "Régime A" : investissement inférieur à 100 millions de F CFA
- "Régime B" : investissement égal ou supérieur à 100 millions de F CFA
- "Régime des zones franches" : cas des entreprises nouvelles qui sont tournées principalement vers l'exportation.

Selon l'article 13 du Code la reprise pour réhabilitation des entreprises publiques par de nouveaux promoteurs dans le cadre du programme de privatisation des entreprises peut, suivant le montant de l'investissement, bénéficier des avantages des régimes A et B.

Ainsi l'ITEMA et la COMATEX dans le cadre de leur réhabilitation pourraient bénéficier des avantages du "régime B" à savoir :

- Exonération pendant les huit (8) premières années de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux ainsi que de la contribution des patentes;
- Exonération pendant cinq ans et seulement pour les constructions nouvelles, de l'impôt sur les revenus fonciers et de la taxe sur les biens de mainmorte.
- Etalement, sur trois ans, du paiement des droits d'enregistrement sur les actes de création de société et exonération de droits en cas d'augmentation du capital.

4-2.- LA FISCALITE D'ENTREPRISE :

Les impôts et taxes en vigueur, auxquels sont assujéties les entreprises sont les suivants :

- Impôts sur le bénéfice industriel et commercial:

Le taux de l'impôt est de 25% pour les entreprises personnelles.
Le taux de l'impôt est de 45% pour les sociétés.

.../...

- Contribution des patentes : Elle se compose d'un droit fixe, fonction de la zone d'implantation de l'unité et de son chiffre d'affaires et d'un droit proportionnel égale à 10% de la valeur locative des investissements corporels.

- Contribution forfaitaire égale à 7,5% de la masse salariale hors charges sociales.

- Impôts sur le revenu foncier son taux est fixé à 30% de la valeur locative abaissée des investissements corporels.

- Taxes sur les biens de main morte : 20% de la base ci-dessus.

- Vignette : Elle est due sur le matériel roulant sa valeur est fonction de la puissance utile du moteur.

- La TVA : Son taux est de 17% sur le chiffre d'affaires hors taxes.

- Les charges sociales : environ 25% de la masse salariale.

4.3.- LEGISLATION DU TRAVAIL (Code du travail loi N°62-67/AN-RM du 09/08/1962).

- durée légale de travail: 40 heures par semaine de 6 jours- de 7h30 à 14h30 (sauf vendredi de 7H30 à 12H30);

- 2,5 jours de congés payés par mois d'activités;

- Droit syndical et représentation du personnel dans toute entreprise de plus de 10 salariés;

- Douze (12) jours de fêtes légales par an.

4.4- REGIME DES CHANGES : zone franc

Le Mali est membre de l'Union Monétaire Ouest Africaine. Le transfert est libre à l'intérieur et à l'extérieur de la zone franc.

4.5- REGIME DES PRIX : (Decret N°89-455/P-RM du 30 Décembre 1988).

Sont soumis au régime de l'homologation rigide :

- les prix des produits pharmaceutiques humains et vétérinaires,

- Les tarifs des transports internationaux marchandises,

- Les tarifs des transports urbains.

Tous les produits et services non visés ci-dessus sont placés sous le régime de la liberté des prix et engagement réciproque.

5.- COUT DES PRINCIPAUX FACTEURS DE PRODUCTION

5.1.- MAIN D'OEUVRE :

Le salaire minimum interprofessionnel Garanti (smig) est fixé à 8652,5 F CFA par mois.

Les salaires de base par niveau de qualification sont les suivants :

| CATEGORIE PROFESSIONNELLE | SALAIRE DE BASE/MOIS |
|---------------------------|----------------------|
| Manoeuvre | 8.652,5 F CFA |
| Ouvrier Syndicalisé | 11.972,5 F CFA |
| Ouvrier qualifié | 15.222,5 F CFA |
| Chef d'équipe | 22.147,5 F CFA |
| Chef d'Atelier | 24.745,5 F CFA |
| Dactylo Confirmé (e) | 11.865,0 F CFA |
| Comptable Confirmé | 23.962,5 F CFA |

Dans la pratique, les salaires sont bien plus élevés afin de motiver les travailleurs. Les principaux groupes professionnels ont souvent souscrit à des conventions Collectives.

- EVOLUTION DU SALAIRE MINIMUM INTERPROFESSIONNEL GARANTI

| Dates | Francs cfa | Dates | Francs cfa | Dates | Francs cfa |
|------------------|------------|------------------|------------|------------------|------------|
| 1975-1er Janvier | 37,232 | 1982-1er Janvier | 49,919 | 1986-1er Janvier | 67,220 |
| 1979-1er Janvier | 37,232 | 1983-1er Janvier | 49,919 | 1987-1er Janvier | 67,220 |
| 1980-1er Janvier | 44,150 | 1984-1er Janvier | 49,919 | 1988-1er Janvier | 67,220 |
| 1981-1er Janvier | 44,150 | 1985-1er Janvier | 49,919 | 1989-1er Janvier | 67,220 |
| | | 1985-1er Mars | 67,220 | | |

*Taux horaires pour les professions industrielles soumises au régime des 40 heures hebdomadaires de travail. Zone unique.
N.B. Taux calculés par la BCEAO à partir de ceux mensuels communiqués en francs maliens jusqu'au 1er janvier 1984.

5.2 COUT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE ET DE L'EAU

Tarification Nationale "Haute Tension"

Prix de Base P fixe à 76 F.CFA.

| | | | Prix Unitaire HT F.CFA | Prix Unitaire TTC F.CFA |
|-------------------|---|---------|------------------------------|-------------------------------|
| | Prime fixe annuelle par KW de puissance souscrite..... | 144 p | 10,944 | 10,944 |
| Tarif Bi- nome | Prix proportionnel du KWH | | | |
| Horaire (1) | -Heures de pointe.... | 0,825 p | 63 | 64 |
| | -Heures pleines..... | 0,600 p | 16 | 47 |
| | -Heures creuses..... | 0,450 p | 34 | 35 |
| Tarif Bi- nome | Prix du KWH pour puissance sous- crite inférieur ou égale à 25 KW. | 0,825 p | 63 | 64 |

Les tarifs ci-dessus s'entendent pour une fourniture d'énergie active avec fourniture concomitante de 60% d'énergie réactive.

Des majorations et des minorations de prix pourront être prévues pour des fournitures comportant une proportion d'énergie réactive s'écartant de 60%.

Le Concessionnaire n'est pas tenu de fournir de l'énergie à un abonné dont le facteur de puissance est inférieur à 0,60.

(1) Horaire

| | | | |
|--------------------|-----|-----|----------|
| - Heures de pointe | 18h | 24h | |
| - Heures pleines | | | 6h30 18h |
| - Heures creuses | | 24h | 6h30 |

Tarif de vente d'eau (applicables à partir de Novembre 1985)

| Consommations mensuelles | Prix Unitaire HT (F.CFA) | Prix Unitaire TTC (F.CFA) |
|-------------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| 1ère tranche 0 à 50 m3 . | 80 | 90 |
| 2ème tranche 51 à 100 m3 . | 120 | 130 |
| 3ème tranche plus de 100 m3 . | 160 | 170 |

Eau Industrielle :

59 F.CFA/m3

5.3- HYDROCARBURES

| | |
|-------------------|-----------------|
| Essence super | 330 F.CFA/LITRE |
| Essence ordinaire | 300 F.CFA/LITRE |
| Pétrole | 200 F.CFA/LITRE |
| Gas-oil | 210 F.CFA/LITRE |
| Fuel (Diesel) | 147 F.CFA/LITRE |

II. - PRESENTATION DU SECTEUR TEXTILE

II.- PRESENTATION DU SECTEUR TEXTILE :

1. SECTEUR TEXTILE DE LA C.E.A.O. :

1.1.- CARACTERISTIQUES DE LA FILIERE TEXTILE DANS LA CEAO

Après l'agro alimentaire, l'industrie textile est l'une des branches les plus développées au sein de la CFAO.

Selon une estimation de SOFREC (Société Française de Réalisation d'Etudes et de Conseil), elle se compose de 67 entreprises, en dehors des nombreux artisans, emploie de l'ordre de 26 000 personnes et dégage un chiffre d'affaires voisin de 260 Milliards de F.CFA pour 96 Milliards de Valeur Ajoutée.

Les activités présentent les fibres dures et les fibres synthétiques et surtout le coton qui est l'un des rares exemples de filière intégrée au sein de la région.

La laine n'est utilisée qu'en très faible quantité d'autant plus qu'elle est faiblement produite et a un marché de consommation très faible.

1.2.- LA FILIERE COTON :

La filière est surtout caractérisée par l'existence dans les six pays producteurs de coton :

- d'une Société chargée des opérations d'encadrement, de commercialisation et d'égrenage de coton.
- d'une ou plusieurs sociétés intégrant tout ou partie des opérations suivantes : filature, tissage, impression, teinture.

Le tableau ci-dessous présente la situation de la filière par pays. On peut retenir que les productions qui y sont mentionnées sont inférieures en capacité théorique à celle des usines qui ne tournent en fait qu'à 60% et 70% pour les filatures, tissage et impression et à 30% à 40% pour les confections.

Certaines usines ont fermé leurs portes au cours des dernières années comme :

- * S.T.S. et T.M.S. au Sénégal
- * IBCTEX au Bénin.

De manière générale toutes les entreprises connaissent des difficultés liées au marché et au vieillissement de l'outil de production.

| LES UNITES TEXTILES DE LA CEAO FILIERE COTON | | | | | | | | |
|--|------------------------|--------------------------------|-----------------------|--------------------------------|------------------------------|-----------------------------|----------------------------|-------------------|
| ACTIVITES | EGRENAGE | FILATURE | TEISSAGE | IMPRESSION TEINTURE | CONFECTION | BONNETERIE | ARTICLES DE MAISON | AUTRES |
| PAYS | | | | | | | | |
| BENIN | SONAPRA | SITEX | SITEX | SOBETEX | | | SOPAB | SOPAB |
| BURKINA FASO | SOFITEX | FASOFANI | FASOFANI | | | | | |
| COTE D'IVOIRE | CIDT | ERG-COTI- VO UTEXI | ERG-COTI- VO UTEXI | ERG-COTIVO MIVET-UNL WAX | ERG-MINF MIVET- COTVET | SAB | | |
| MALI | CMDT | COMATEX ITEMA | COMATEX ITEMA | COMATEX ITEMA | WALY BATHILY | COMATEX | | |
| MAURITANIE | | | | | | | MIF | |
| NIGER | CFDT | SONITEX- TIL | SONITEX- TIL | SONITEXTIL | | | | |
| SENEGAL | SODEFITEX | CCVSOSEFL ICOTAF SOTEXKA | ICOTAF | ICOTAF SOTIBA SOTEXKA | | MABOSE | SCT ISLIMA | |
| PRODUCTION (Estimation | 250.000 T de fibres | 25.000 T | 80 M m | Fancy 110Mm Wax 14Mm | 1 million articles | 4 à 5 million d'articles | 600 à 700000 d'articles | Quelque tonnes |

1.3.- FILIERE DES TISSUS INDUSTRIELS :

Ce sont essentiellement des tissus destinés à l'emballage. Ils sont fabriqués sur la base de deux types de matières premières :

- les fibres naturelles : jute, kenaf, sisal
- les fibres synthétiques : polypropylène.

Les tissus industriels sont surtout fabriqués dans trois (3) pays :

- Mali : SOMASAC - sac en jute, sisal
UMSD - sac en polypropylène
- Sénégal : SENEMAAC - polypropylène
SISAC - Sisal.
- Côte d'Ivoire : FIDAKO - polypropylène - Sisal
FILTISAC - polypropylène - Sisal

Votre que la SOMASAC est à l'arrêt depuis quelques années.

Le tableau ci-dessous donne les capacités des unités

| En nombre de sacs | SOCOSAC SEMBAL | | SISAC | | FIL ISAC | | FIBATO | | UMSE | |
|---------------------|----------------------|-------------|-----------|-------------|-----------------------|-------------|-----------|-------------|-----------|-------------|
| | CAPACITE | PRODUC TION | CAPACI TE | PRODUC TION | CAPACI TE | PRODUC TION | CAPACI TE | PRODUC TION | CAPACI TE | PRODUC TION |
| Fibres naturelle | | | 7,3 M | 0,5 M | 12 M | 11 M | 3,5 M | 3,5 M | - | - |
| Fibres synthétiques | 6M - avec projet 21M | 6 M | | | 15 M avec projet 30 M | 15 M | 20 M | 13 M | 2 M | ND |

M = millions de sac

1.4.- LE MARCHÉ ET SON EVOLUTION :

Il y a trois ans le marché global de la CEAO avait été estimé à près de 240 Milliards de F.CFA sortie usine dont 67,5% constitués de tissus de toute nature, et le reste d'articles divers principalement le prêt à porter 8,8% et la bonneterie 7,3%.

Parmi les tissus, le Fancy est de loin le plus utilisé puisqu'il représente un marché de 115 Millions de mètres, soit 37% du total, viennent ensuite les tissus artisanaux les tissus artificiels et synthétiques, 30 millions de mètres, et le Wax, 26 millions de mètres.

On constate une baisse sensible des ventes en ce qui concerne les textiles domestiques.

Cette baisse est estimée à 10% et s'explique :

- par la concurrence de plus en plus vive des produits importés ;
- par la dévaluation du naïra qui a rendu le Nigeria exportateur des produits textiles.

Le tableau suivant donne la situation du marché par pays :

ESTIMATION DU MARCHÉ REGIONAL CÉAO

| NATURE DES PRODUITS | GUINÉE | | BURKINA FASO | | CÔTE D'IVOIRE | | MALI | | MAURITANIE | | NIGER | | SÉNÉGAL | | TOTAL | |
|--------------------------------|--------|-------|--------------|-------|---------------|--------|------|--------|------------|-------|-------|-------|---------|-----------|---------|--------|
| | Q | V | Q | V | Q | V | Q | V | Q | V | Q | V | Q | V | Q | V |
| 1. (1000000) | 730 | 145 | 400 | 79 | 480,0 | 808 | 48 | 88 | 78,0 | 167 | 27 | 56 | 105,0 | 167 | 795,0 | 1598 |
| 1.850 (millions mètre) | 21,5 | 13002 | 33,9 | 7741 | 84,8 | 81476 | 43 | 18800 | 32,5 | 18076 | 24 | 12340 | 63,2 | 31880 (1) | 314,6 | 161136 |
| Bonneterie (1000 pièces) | 1787,0 | 1782 | 298,0 | 280 | 19734,0 | 12888 | 382 | 418 | 78,0 | 97 | 301 | 344 | 1285,0 | 1681 | 17722,0 | 17431 |
| Prêt à porter (1000 pièces) | 545,0 | 2072 | 84,0 | 280 | 3888,0 | 14888 | 103 | 832 | 110,0 | 880 | 87 | 577 | 888,0 | 2342 | 5456,0 | 21109 |
| Autres vêtements | 2000,0 | 1000 | 2800,0 | 1000 | 8000,0 | 2800 | 1800 | 780 | 475,0 | 180 | 750 | 400 | 4000,0 | 2000 | 16825,0 | 7630 |
| Anciens du monde (1000 pièces) | 564,0 | 1187 | 181,0 | 200 | 3280,0 | 7130 | 288 | 384 | 140,0 | 180 | 285 | 388 | 988,0 | 2430 | 5703,0 | 11887 |
| Accessoires | | 787 | | 780 | | 3328 | | 1310 | | 850 | | 700 | | 1285 | (2) | 8231 |
| Autres articles finis (10000) | 803,0 | 788 | 110,0 | 78 | 5127,0 | 3800 | 380 | 380 | 488,0 | 950 | 432 | 875 | 1950,0 | 1800 | 9381,0 | 8405 |
| Total | | 20721 | | 10379 | | 108851 | | 108829 | | 22092 | | 15678 | | 43483 | | 238637 |

(1) dont l'achat 113,5 M m. Ventes 25,9 M m. Travaux réalisés : 30,4 M m. Bénéfice : 14,5 M m
 (2) dont l'achat 28,7 M

Source : données l'aide SEMA. Finances de l'industrie Textile dans la Zone UMOA/CEAO

2.- SECTEUR TEXTILE AU MALI :

2.1. GENERALITES :

Le secteur textile occupe la seconde place après l'industrie alimentaire, dans l'ensemble du secteur industriel du Mali. Il est représenté :

- d'une part, par deux usines textiles : la Compagnie Malienne des Textiles (COMATEX), et l'Industrie Textile du MALI (ITEMA),
- et d'autre part, par les usines d'égrenage de la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT).

Les usines de la CMDT assurent la transformation du coton brut. Pour la Campagne 1989/1990 la production de coton fibre de la CMDT était de 98695 tonnes dont seulement 3% sont utilisés pour les besoins locaux (ITEMA et COMATEX).

En outre diverses entreprises de confection plus ou moins modernes fabriquent des habits pour homme, femme et enfant. Parmi les plus importantes on peut citer le Palais du Vêtement qui fait la production industrielle d'habits pour homme et enfant.

L'activité des artisans tailleurs, des tisserands, des teinturiers, disséminés sur tout le territoire représente une part essentielle dans le secteur textile.

Selon le recensement industriel de 1989 la Valeur Ajoutée des usines textiles représente 16,025 milliards de F.CFA soit 33,65% de la Valeur Ajoutée manufacturière du secteur industriel, et le chiffre d'Affaires réalisé est de 34 milliards de F.CFA. La contribution du secteur textile à la création d'emploi est d'environ de 3 270 emplois. (Non compris le secteur informel).

2.2- LA COMPAGNIE MALIENNE DES TEXTILES (COMATEX) :

La Compagnie Malienne des Textiles (COMATEX) est un grand complexe textile créé en 1968 et agrandi en 1975 par la Coopération Economique et Technique Sino-Malienne.

En 1984 le Capital Social était estimé à 4 250 millions de F.CFA.

L'entreprise est spécialisée dans :

- la filature
- le tissage
- la teinture
- l'impression.

2.2.1.- Nomenclature des Fabrications :

- COMATEX I :

- * tissus de largeur 91 cm à l'état écreu et 80 cm après blanchissement et teinture ;
- * fils retors 40/2 écreu.

- COMATEX II :

- * tissus de largeur de 130 cm à l'état écreu et 115 à 120 cm après blanchissement teinture ou impression.
- * tissus rayés pour ameublement.
- * articles de bonneterie.
- * fil à coudre.

2.2.2.- Emplacement / Localisation :

La COMATEX est implantée dans la ville de Ségou (230 km de Bamako) où elle occupe un terrain de 91 370 m² dont 89 306 m² de surface couverte.

2.2.3.- Matériel et Equipement :

L'essentiel de l'équipement est d'origine chinoise.

On note :

- 30 000 broches de filature
- 4 560 broches de retorderie
- 1 800 métiers à tisser
- 16 métiers à tricoter
- 1 atelier de blanchiment et de teinture d'une capacité de 2,7t/jour
- 1 atelier d'impression
- 1 centrale électrique diesel de 2500 CV
- 1 station de réfrigération
- 1 atelier de réparation mécanique
- 1 tapisserie (sise à Bamako)

2.2.4. Production :

La production a atteint 3 911 tonnes

+ Gamme des produits.

| N° | Produits | Numéro Métrique | Largeur cm | Unité de mesure |
|----|-------------------|-----------------|------------|-----------------|
| 1 | Imprimés (Fancy) | 40 x 40 | 120 | Yard |
| 2 | Tissu rayé (Koba) | 40 x 2 | 115 - 120 | mètre |
| 3 | Popeline | | 80 - 85 | mètre |
| 4 | Drill (Kaki) | | | mètre |
| 5 | Bazin | | | mètre |
| 6 | Compresse | 40 x 40 | - | mètre |
| 7 | Bonnetterie | 54 | | articles |
| 8 | Tapis | | | |
| 9 | Fil à tisser | | | |
| 10 | Fil à coudre | | | |

+ Le chiffre d'affaires atteint pour ces produits en 1990 se présente ainsi :

| | |
|--------------------------|---------------------|
| - fil à tisser | 1 269 814 026 F.CFA |
| - tissus (tout confondu) | 2 355 871 403 F.CFA |
| - Autres produits | 95 093 653 F.CFA |
| | ----- |
| | 3 720 779 081 F.CFA |

2.3- L'INDUSTRIE DES TEXTILES DU MALI (ITEMA) :

L'Industrie Textile du Mali est une société d'économie mixte créée le 14 Octobre 1969 . De capital social initial était de 1,5 milliards de F CFA réparti entre l'Etat Malien (33,4 %) et les privés (66,6 %).

L'entreprise est un complexe de filature, tissage, blanchissage, impression et de fabrication de couvertures.

2.3.1- Nomenclature des fabrications :

- * Tissus imprimés 120 cm Fancy imitation "Wax" et "Java",
- * Couvertures.

2.3.2- Emplacement/Localisation :

L'ITEMA est implantée dans la ville de Bamako sise à la zone industrielle de Sotuba où elle occupe une superficie couverte de 17 000 m².

2.3.3- Matériel et Equipement :

- 12 096 broches (Filature d'origine Incoistadt, Schabert et Sauer,
- 320 Metiers à tisser (tissage) d'origine Picanoi, Scherer, VWRB.
- Blanchissage-impresion en continu stock AMDES, FRAMATEX.
- Atelier de réparation avec un groupe de secours couvrant les besoins de l'impresion.

2.3.4- Production - Résultats :

- Gamme des produits
 - * Fancy
 - * Couvertures
- Production

| R E S U L T A T S T E C H N I Q U E S | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|-----------------------------|
| ANNEE | FILATURE EN TONNES | TISSAGE EN 1.000 M | IMPRESSION EN 1.000 M |
| 1980 | | 3.371 | 6.278 |
| 1981 | 463 | 2.794 | 5.696 |
| 1982 | 678 | 4.354 | 6.943 |
| 1983 | 1.022 | 5.750 | 8.725 |
| 1984 | 1.308 | 7.810 | 9.751 |
| 1985 | 1.632 | 10.020 | 10.460 |
| 1986 | 2.125 | 11.742 | 12.903 |
| 1987 | 1.968 | 10.396 | 10.397 |
| 1988 | 1.841 | 10.971 | 11.446 |
| 1989 | 1.591 | 10.366 | 10.745 |

- EVOLUTION DES RESULTATS

| RESULTATS COMMERCIAUX | | | | RESULTATS | | EFFEC. TIF |
|-----------------------|---|---|---------------------------------|--------------------|------|---------------|
| ANNEES | CA-MALI T.T.C. MILLION DE F.CFA. | CA-EXPOR H.T. MILLION DE F.CFA | CA-TOTAL MILLION DE F.CFA | D'EXPLOI TATION | NETS | TOTAL |
| 1980 | 1.468 | 583 | 2.051 | - 172 | | 974 |
| 1981 | 1.468 | 561 | 2.029 | - 144 | | 851 |
| 1982 | 1.886 | 576 | 2.462 | + 19 | | 713 |
| 1983 | 2.686 | 1.170 | 3.856 | + 217 | | 720 |
| 1984 | 2.594 | 1.953 | 4.547 | + 310 | 278 | 745 |
| 1985 | 3.915 | 1.346 | 5.261 | + 390 | 328 | 815 |
| 1986 | 4.635 | 1.213 | 5.849 | + 548 | 486 | 910* |
| 1987 | 4.002 | 1.541 | 5.535 | + 111 | 111 | 910* |
| 1988 | 4.240 | 685 | 4.945 | + 210 | 210 | 867 |
| 1989 | 4.372 | 1.047 | 5.419 | + 190 | 194 | |

2.4- APPERÇU DE LA SITUATION ACTUELLE DES UNITES TEXTILES MALIENNE :

La situation de l'industrie textile Malienne est aujourd'hui reconnue "dramatique".

Cette référence est celle de la Commission nationale des textiles dont les travaux ont pris fin seulement en Mai 1991. Les maux dont elles souffrent sont :

- Matériel vétuste,
- Coût élevé de l'énergie,
- Coût élevé de la matière première,
- Concurrence.

2.4.1- Matériel vétuste :

La vétusté des équipements de production relative pour l'ITEMA est caractérisée pour la COMATEX. Cette dernière a du reste fermé totalement une unité de filature depuis 3 ans et une unité de tissage depuis 5 ans faute de demande pour leurs produits (tissus de largeur 91 cm).

Aucune de ces entreprises n'a pu respecter un plan de renouvellement de l'outil de production par faute de trésorerie.

2.4.2- Coûts élevés de l'énergie :

L'Industrie Textile du Mali ITEMA est la plus grosse cliente de l'énergie du Mali. Les facturations des dernières années attestent de l'importance de ce poste dans le coût de production :

| | |
|----------------------|------|
| 519.695.741 F CFA en | 1987 |
| 478.154.683 -"- en | 1988 |
| 479.262.735 -"- en | 1989 |
| 470.966.526 -"- en | 1990 |

Ce poste qui à lui seul représenté environ 10 % du chiffre d'affaires de l'entreprise excède de loin la moyenne admise dans l'industrie textile soit 5 %.

Cette situation est très particulière au Mali malgré la loi N°88/61/AN-RM portant agrément de la Convention d'ITEMA en date du 5 Avril 1988.

A titre de comparaison nous avons rapproché le tarif malien de celui de la Côte d'Ivoire :

| DESIGNATIONS | Mali | Côte d'Ivoire |
|-------------------------------|------|---------------|
| Heures de pointe F.CFA | 63 | 17 |
| Heures pleines | 46 | 11 |
| Heures creuses | 34 | 10,6 |
| Tarif moyen y compris charges | 57 | 18,78 |
| dont TVA | 10% | 0% |

Dans ce contexte un tel écart de prix a pour conséquence de grever le prix du tissu ITEMA face à son concurrent direct de la sous-région les usines de Genfreville encourageant ainsi le phénomène d'importation de Côte d'Ivoire. La situation est presque identique pour les autres pays de la sous-région.

La COMATEX quant à elle, est liée par sa production interne d'électricité à partir de sa centrale ; la ville de Segou ne pouvant satisfaire ses besoins.

Le tableau suivant montre l'évolution du prix unitaire du Kwh.

| ANNEES | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Production annuelle (kwh) | 6 256 917 | 5 251 851 | 4 806 531 | 5 894 517 |
| Prix unitaire du Kwh (F.CFA) | 78,36 | 74,47 | 64,60 | 63,39 |

On constate une baisse progressive du prix unitaire du Kwh due à un grand effort de maîtrise des charges toutefois, cette baisse a ses limites objectives.

La COMATEX comme l'ITEMA a des coûts élevés d'électricité.

2.4.3.- Coût de la Matière Première :

Le coton fibre acheté par les deux entreprises est fourni par la Compagnie Malienne des Textiles (CMDT) au prix de 375 F.CFA le Kg. Ce prix est grevé par d'une taxe de 17% au titre de la TVA.

Cet intrant principal coûte plus cher à ces deux unités qu'au prix du marché mondial.

Ce seul constat suffit à montrer les difficultés que ces deux entreprises rencontrent pour rentabiliser leur production.

2.4.4.- Concurrence :

Le phénomène est favorisé par des coûts élevés de production locale et par une baisse sensible des prix sur le marché mondial principalement la Chine et le Pakistan.

Cette situation a provoqué l'accroissement des quantités de tissus imprimés importés d'Asie et plus particulièrement du Pakistan de manière que le marché est totalement saturé et ne permet plus aux industries locales de survivre.

Les imprimés asiatiques se trouvent actuellement à 2 010 F.CFA (1991) la pièce à Banjul (Gambie)

Comme dans le cas des droits de douane (après la pression fiscale de 38,37%) une pièce textile pakistanaise revient à moins de 1 USD E.C.F.A. ce qui est bien inférieur au prix de revient des usines locales qui sont supérieures à 5 000 E.C.F.A. et auxquels s'ajoutent la TVA.

Dans ces conditions et dans la situation de liberté du marché, les industries textiles locales ne pourront point résister à la concurrence.

III.- EVALUATION DU MARCHE

III.- EVALUATION DU MARCHÉ :

Les produits textiles sont très divers. Il concernent autant les tissus imprimés, le bazin, la bonneterie, les fils que les prêts à porter, la frapperie etc...; pour se conformer à l'esprit de l'étude, les produits dont le marché est évalué ici sont essentiellement ceux fabriqués par les usines COMATEX et ITEMA où des produits similaires à savoir : tissus imprimés (Fancy et Wax), bazin, percale, popeline, crêtonne, bonneterie, fil à tisser, fil à coudre.

1.-DEFINITION DES PRODUITS :

- 1- Les tissus imprimés ou Fancy : Ce sont des tissus en toile de coton imprimés avec motifs dont la percale blanche constitue le support.
- 2- Tissus rayés ou kema : bande d'étoffe tissée à partir du fil à tisser blanchi ou teint.
- 3- Popeline : tissu serre d'armure formant des cotes dans le sens de la chaîne et comprenant beaucoup moins de fil en trame qu'en chaîne.
- 4- Bonneterie : (layette, survêtement, tricot etc...) ce sont des produits de tricotage, des tissus en mailles.
- 5- Le fil à tisser : assemblage de fibres textiles en des numéros métriques directement utilisables.
- 6- Basin - étoffe de coton croisé, blanchie ou teinte

2.- METHODOLOGIE DE L'ETUDE :

La méthodologie pour l'évaluation de ce marché a consisté en :

- L'analyse des documents (statistiques, d'études, de séminaires, etc...) existants au niveau de divers services: Direction Nationale des Douanes (DND), des Affaires Economiques (DNAE), des industries (DNI), de la statistique et de l'Informatique (DNSI), de la cellule CEAO, de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM), des Directions de la COMATEX et de l'ITEMA ;
- Des enquêtes par sondage auprès des consommateurs (l'unité statistique est le ménage), des tisserands, et des distributeurs d'articles textiles. Le but de ce sondage est d'appréhender au mieux les caractéristiques de la demande et de la distribution.

L'enquête a porté sur un échantillon de 1 000 personnes représentant leur ménage.

.../...

3.- L'OFFRE DES PRODUITS :

3.1.- LES PRODUCTIONS NATIONALES :

Ces productions sont assurées par les deux unités industrielles nationales à savoir : la Compagnie Malienne des Textiles (COMATEX) et l'Industrie textile du Mali (ITEMA). Durant ces dernières années (1987-1990), les activités de la COMATEX et de l'ITEMA ont évolué comme suit :

* COMATEX:

Chiffre d'Affaires :

| Années | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|---------------------------|--------|--------|--------|------|
| C.A. en millions de F CFA | 2052,9 | 2887,9 | 3278,9 | 3646 |
| Variations (%) | - | 40,7 | 13,5 | 11,2 |

*les produits non retenus dans notre étude ne sont pas concernés.

Le chiffre d'Affaires de la COMATEX a globalement progressé de 1987 à 1990. Cependant après avoir progressé de plus de 40% entre 1987 et 1988, le taux de progression a régulièrement chuté à partir de 1988, en passant de 40,7% à 13,5% de 1988 à 1989 (soit une chute de plus de 27% et à 11% de 1989 à 1990 soit par rapport à 1988, une diminution de 30 %). C'est donc depuis 1988 que la COMATEX rencontre de sérieuses difficultés.

Annexe 1 - Evolution des ventes de produits textiles en mètres (en millions) - COMATEX
 (en millions de mètres)

| Designation | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|---|-----------------|---------------------|-------------------|--------------------|
| FILS quantité (mètre) Variation (%) | 383 909 - | 391 099 1,87 | 451 638 15,48 | 538 833 85,73 |
| TISSU IMPRIME Quantité (mètre) Variation (%) | 762678,04 | 1572837 106,23 | 2514335 59,86 | 3305182 31,37 |
| AUTRES TISSUS(1) Quantité (mètre) Variation (%) | 1251199,75 - | 1403381,96 12,08 | 1358601 (4,62) | 1066626 (20,32) |
| COMPRESSE Quantité (mètre) Variation (%) | 85598,68 - | 81849 (4,38) | 69081 (15,60) | 84119 21,77 |
| TOTAL (mètre) | 2483385,47 | 3449157,96 | 4373654 | 5291768 |
| VARIATION (%) | - | 38,89 | 26,80 | 20,99 |

Source: données COMATEX

(1) crêtonne écrue, percale, popeline, tissu koba, drill.

La part des différents produits dans les quantités totales vendues est la suivante :

| DESIGNATIONS | PART DES PRODUITS EN % | | | |
|---------------|------------------------|-------|-------|-------|
| | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
| FILS | 15,46 | 11,37 | 10,33 | 15,85 |
| TISSU IMPRIME | 30,71 | 45,60 | 57,49 | 62,46 |
| AUTRES TISSUS | 50,38 | 40,69 | 30,61 | 20,16 |
| COMPRESSE | 3,45 | 2,37 | 1,58 | 1,59 |

A l'instar du chiffre d'Affaires, les quantités vendues par la COMATEX ont globalement progressé durant ces quatre dernières années. Cependant le taux de progression a chuté en moyenne d'environ 9 % par an. Les quantités de fils vendues ont considérablement progressé depuis 1987, alors que le taux de progression, de celles des tissus imprimés est en chute libre d'environ 37 % en moyenne par an.

Quant aux parts des produits dans les quantités totales vendues, celle des imprimés a doublé en quatre ans en passant de 30,7 % en 1987 à près de 62,5 % en 1990. La part de tous les autres produits a considérablement diminué (plus de la moitié) entre 1987 et 1990 ; sauf celle des fils qui après avoir diminué en 1988 et 1989, a notablement augmenté à partir de 1990. Ce qui consacre les imprimés et les fils comme produits leaders de la COMATEX.

Sur le plan local, les quantités de tissus imprimés COMATEX vendues ont évolué comme suit :

| ANNEES | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|---------------------------------|--------|---------|---------|---------|
| VENTES LOCALES d'imprimé(mètre) | 366360 | 1431248 | 2288013 | 3005002 |
| VARIATION (%) | - | 290,67 | 59,86 | 31,34 |

Sources : Résultats des travaux de la commission des textiles (convoquée du 6 au 8 Mai 1991) Ministère de l'Economie et des finances.

* ITEMA :

Evolution du chiffre d'Affaires, de la production et des ventes locales de l'ITEMA de 1986 à 1989.

* Chiffre d'Affaires :

| ANNEES | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 |
|---------------------------|------|------|------|------|
| C.A. en millions de F CFA | 5849 | 5535 | 4945 | 5419 |

Le Chiffre d'Affaires de l'ITEMA a connu une baisse de 5 % entre 1986 et 1987 et une autre plus sensible (11 %) de 1987 à 1988. On constate cependant une progression d'environ, 10 % en 1989, l'année où précisément les autorités ont engagé une lutte d'envergure contre la fraude.

.../...

* Production et vente locales :

Depuis 1986 les niveaux de production et les quantités vendues localement par l'ITEMA sont les suivants :

| ANNEES | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|-------------------------------|----------|----------|----------|----------|---------|
| PRODUCTION (en mètre) | 12903000 | 10397000 | 11446000 | 10745000 | - |
| VARIATION % | - | (19,42) | 10,09 | (6,12) | - |
| VENTES LOCA (en mètre) | 8204850 | 7321341 | 7916910 | 7980370 | 5874370 |
| VARIATION % | - | (10,77) | 8,13 | 0,80 | (26,38) |
| VENTE LOCA % PRODUCTION | - | 70,42 | 69,17 | 74,27 | - |

Les productions de l'ITEMA ont plutôt évolué en dents de scie. Après avoir regressé de plus de 19 % entre 1986 et 1987, elles ont sensiblement progressé de 1987 à 1988 (d'environ 10 %) pour chuter de plus de 6 % l'année suivante.

De même les quantités vendues localement par ITEMA ont globalement regressé, même si en 1986 et 1988, des améliorations ont été constatées. Toute cette situation atteste des difficultés auxquelles l'ITEMA est confrontée notamment sur le plan commercial. Ces difficultés sont essentiellement exogènes car la qualité des produits n'est pas en cause. De ce fait la société ne peut surmonter ces difficultés par ses propres moyens ; d'où la nécessité que des interventions externes soient envisagées.

3.2.- LES IMPORTATIONS :

Les importations constituent la composante essentielle du marché des produits textiles au Mali.

Elles sont contrôlées (ayant fait l'objet d'autorisation et de contrôle Douanier) ou frauduleuses.

.../...

* Les Importations Contrôlées :

Selon les sources Douanières les importations contrôlées sont les suivantes : (en quantité et en valeur)

| DESIGNATION | 1989 | | 1990 | | 1991 (semestre) | |
|-------------|---------------|-------------------|---------------|-------------------|-----------------|-------------------|
| | QTITE (kg) | VALEUR (F.CFA) | QTITE (kg) | VALEUR (F.CFA) | QTITE (kg) | VALEUR (F.CFA) |
| TISSU | 105555 | 21641238 | 827670 | 1877076352 | 370517 | 994475755 |
| FILS | 61281 | 106236487 | 69301 | 111120241 | 690 | 1462526 |
| BONNETERIE. | 98550 | 60637590 | 35839 | 20204263 | 16135 | 593273 |
| S/TOTAL | 265386 | 383284315 | 932810 | 2008400856 | 387342 | 1001871011 |
| VETEMENTS | 32648 | 28065895 | 127081 | 87453226 | 94350 | 69885822 |

Sources : Statistiques Douanières (Direction Nationale des Douanes - Bamako cf nomenclature douanière en annexe).

Les importations contrôlées des trois produits textiles intéressant cette étude (tissus, fils, bonneterie) ont spectaculièrement augmenté depuis 1989 tant en quantité qu'en valeur. Elles sont passées de plus de 265 tonnes en 1989 à plus de 932,8 tonnes en 1990, soit un taux de progression de plus de 25 %. Les valeurs sont passées dans la même période d'environ 383,3 millions de F CFA à plus de 2008,4 millions, soit un taux d'augmentation d'environ 424 %.

Durant le seul semestre de 1991, les importations ont représenté environ 146 % en quantité et 161 % en valeur des celles de toute l'année 1989.

3-3.LA FRAUDE:

Le secteur textile est l'un des secteurs qui ressent le plus les effets de la fraude. C'est surtout à partir de 1986 que celle-ci a commencé à prendre de l'ampleur d'abord à partir des frontières avec la Guinée, puis de la Mauritanie avant de devenir quasi générale. Des importantes quantités de marchandises entraient dans le pays par les voies les plus diverses : routes, chemin de fer, aéroport. C'est pourquoi en 1989, sous l'instigation de l'Association pour la Défense des Produits Nationaux (ADPN), le Gouvernement a dû mener des actions vigoureuses de lutte contre ce fléau. Toutefois le phénomène a repris avec ampleur dès la fin de ces actions, conduisant à une chute des activités des unités nationales.

La Commission des Textiles (6-18 Mai 1991) a estimé :

- d'une part, le marché malien des tissus imprimés,
- et d'autre part, la part de ce marché occupée par la fraude.

Bien que limitée aux imprimés, cette estimation fait apparaître dans toute son ampleur, la fraude dans le secteur textile. Cette ampleur, apparaît tant au niveau des quantités fraudées que dans les proportions, de celles-ci par rapport au marché total des imprimés comme le montre le tableau suivant :

| ANNEES | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|--|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Marché total (mètre) | 15400000 | 15554000 | 15700000 | 15870000 | 16025000 | 16185000 |
| Part de Fraude (mètre) | 8175 | 1779650 | 5185650 | 6416768 | 5206567 | 5286250 |
| Part Fraude ----- % Marché total | 0,05 | 11,44 | 33,03 | 40,43 | 32,49 | 32,66 |

On constate une très grande accélération dans l'évolution de la fraude sur le marché national, passant de moins de 0,5% en 1985 à plus de 32% en 1990 après avoir culminé à plus de 40% en 1988. On constate également qu'après avoir baissé en 1989 à la suite de l'action de l'ADPN en 1988, la part de marché occupé par la fraude a progressé entre 1989 et 1990 en passant à 33%.

.../...

3-4. EVALUATION DE L'OFFRE GLOBALE : année 1990 .

La situation de l'offre des produits textiles en 1990 est la suivante :
(offre de produit par sources et types - en mètre)

| DESIGNATION | P R O D U I T S | | | |
|----------------------------|-----------------|---------|------------|-----------|
| | (1)IMPRIMES | FILS(2) | AUTRES (3) | COMPRESSE |
| COMATEX | 3305189 | 838834 | 1066626 | 84119 |
| ITEMA | 10745000 | - | - | - |
| IMPORTATIONS contrôlées | 2018807 | - | - | - |
| FRAUDE (estimée) | 5286250 | - | - | - |
| TOTAL en mètre | 21355246 | - | - | - |

(1) l'offre des imprimés s'est élevée à environ 21,4 millions de mètres en 1990. L'offre de la COMATEX et de l'ITEMA est relative à leur production effective de l'année. Il s'agit de la production de 1989 de l'ITEMA.

(2) Il est à noter que les statistiques douanières font apparaître des importations officielles de 69,3 tonnes de fils en 1990.

(3) Les autres tissus comprennent le percale, le crétonne, le tissu koba, le drill. Les services douaniers ont contrôlé 35,8 tonnes de bonneterie, et 827,7 tonnes de tissu.

Sur la base des sources désignées ci-haut, l'offre des imprimés, de 21,4 millions de mètres en 1990, est assurée à concurrence d'environ 66% par les unités nationales et 34% par les importations dont plus de 72% sont d'origine frauduleuse. Cette situation engendre une concurrence déloyale sur le marché à laquelle les unités nationales ne peuvent faire face. Ainsi ces unités sont confrontées à un problème de ventes et d'arrêt de production.

.../...

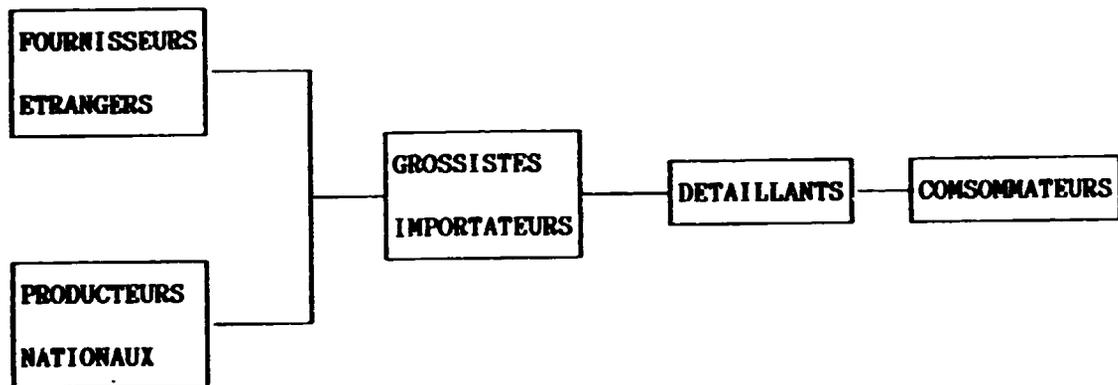
4- DISTRIBUTION ET PRIX :

4-1 . DISTRIBUTION :

La distribution des produits textiles est généralement assurée par des circuits plus ou moins spécifiques selon le type d'articles :

- tissu imprimé :
- tissu léger
- bazin
- bonneterie
- vêtement
- fils

La chaîne de distribution apparait comme suit:



En réalité il n'existe pas de barrière entre les différents niveaux de distribution. Ceci est encore plus marqué au niveau des grossistes qui font généralement office de demi-grossistes et même de détaillants.

Parallèlement, un circuit lié à la fraude fait des placements à terme auprès des ménagères et des salariés à des prix et conditions de paiement défiant toute concurrence.

Le circuit de distribution est tenu par quelques solides établissements, relayés par une multitude de petits canaux-certains de ces établissements sont des actionnaires de l'ITEMA, donc distributeurs d'office de ses produits. Il semble que certains établissements malgré leur statut s'approvisionnent également à partir des sources frauduleuses. Ce qui rend encore plus difficile la lutte contre cette pratique.

4-2. LES PRIX :

Les prix des produits textiles sont très variables sur le marché. Ils varient au détail entre 4.000 F CFA et 7.000 F CFA la pièce d'imprimés fancy. Un des atouts de la fraude est justement de pratiquer des prix déifiant toute concurrence. Le prix de revient des produits nationaux est d'environ 5.600 F CFA la pièce.

| DESIGNATION | UNITE DE MESURF | PRIX UNI-TAIRE GROS CFA | PRIX UNI-TAIRE DETAIL |
|------------------------|-----------------|-------------------------|-----------------------|
| Tissu imprimés (fancy) | Pagne* | 1050 | 1160 |
| Tissus rayés (koba) | Pagne | 2320 | 2600 |
| Popeline | Mètre | 360 | 410 |
| Bonneterie | Article | - | - |
| Drill (kaki) | Mètre | 570 | 570 |
| Bazin | | | |
| 1er choix | Mètre | - | 620 |
| 2ème choix | Mètre | - | 700 |
| Fil à tisser | Paquet | 2780 | 3000 |
| Compresse | | 235 | 270 |

Source : comatex

Une pièce égale six pagnes

5-LA DEMANDE :

Les résultats obtenus de l'enquête par sondage sont les suivants :

PRODUITS/CONSOUMATEURS :

| DESIGNATION | ACHETEURS (%) |
|-------------|---------------|
| WAX | 65,8 |
| FANCY | 89,5 |
| BAZIN | 56 |
| PERCALE | 35 |
| POPELINE | 30 |
| CRETONNE | 22 |
| BONNETERIE | 31 |

Comme on peut le constater, une forte proportion de ménagères est demandeuse d'imprimés. Cette demande concerne aussi bien le tissu Fancy (89,5% des enquêtés), que le Wax (environ 66% des enquêtés). Le bazin, bien que généralement considéré comme un produit de luxe, où en tout cas un habillement de haut de gamme, est néanmoins acheté par plus de la moitié des ménagères (56%). Ce taux est essentiellement imputable aux ménages des grandes villes (District et chefs lieux de région), car au niveau des cercles, ce taux tombe parfois à moins de 30% d'acheteurs.

Quant aux autres produits en référence, ils n'ont relativement que peu de demandeurs, avec environ 35%, le percale qui sert souvent dans le couture (comme doublure) a davantage de demandeurs que la popeline et la bonneterie qui n'en ont que 30% et 31%. Quant à la crétonne, elle n'a que 22% d'acheteurs parmi les ménages. Ce produit est cependant très prisé au niveau rural où le taux moyen d'acheteurs dépasse 50%. Ce produit rentre pour beaucoup dans les habitudes vestimentaires des ruraux.

Par ailleurs, 63,5% des enquêtés sont également acheteurs de friperie et 45,8% de prêt à porter. Ce qui atteste qu'il n'existe pas d'antinomie dans l'achat des différents types de produits textiles.

.../...

- QUANTITE ACHETEE/PRODUIT/MENAGE :

| DESIGNATION | QUANTITE X | |
|---------------------------|------------|-------|
| | PAGNE | METRE |
| IMPRIMES | 6,7 | - |
| BAZIN | - | 10 |
| POPELINE,PERCALE CRETONNE | 8,8 | - |

Il ressort que les achats moyens annuels des ménages sont les suivants:

- tissus imprimés : 6,7 pagnes, soit, à raison de 2 mètres par pagne, 13,40 mètres.
- bazin : 10 mètres
- popeline et similaires : 8,8 mètres.

EXTRAPOLATION DES RESULTATS :

Selon le recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 1987, la population résidente du Mali s'élève à 7.620.225 habitants repartis entre 1.366.907 ménages. Par ailleurs selon le plan quinquenal de développement économique et social 1987-1991, le taux de croissance démographique au Mali est de 2,85%. En rapportant ce taux de croissance à la population recensée, celle-ci serait en 1991 de 10.011.000 habitants environ, soit 1.797.300 ménages.

Ainsi en considérant,

- d'une part, les différents taux relatifs aux ménages acheteurs/ produit, et d'autre part, les niveaux moyens des achats/ménage, les demandes des ménages en produits textiles, par extrapolation, apparaissent comme suit:

| DESIGNATION | NOMBRE DE MENAGES (1000) | DEMANDE EN mètres de tissu |
|---------------------------|--------------------------|----------------------------|
| IMPRIMES | 1.608,6 | 21.555.200 |
| BAZIN | 1.006,5 | 10.065.000 |
| POPELINE,PERCALE CRETONNE | 521,2 | 4.586.600 |
| BONNETERIE | 557,2 | - |
| TOTAL = | - | 36.206.800 |

.../...

6- MARCHÉ POTENTIEL :

Ainsi, sur la base de l'enquête par sondage, la demande annuelle des produits textiles en référence est évaluée à environ 36,207 millions de mètres dont plus de 21,555 millions de mètres de tissus imprimés, soit environ 60% du total.

L'offre des unités nationales (15,117 millions de mètres de tissu en 1990) ne représente qu'environ 42% du total de la demande, et l'offre des imprimés 65%. Nonobstant la fraude, les unités nationales disposent encore d'un marché potentiel de tissus de plus de 15 millions de mètres, dont 7,51 millions d'imprimés. Ceci confère aux unités nationales des perspectives pour l'augmentation de leur production et leur extension.

7- ÉVOLUTION DU MARCHÉ POTENTIEL :

En admettant que le marché progresse en fonction de la croissance des ménages, le marché potentiel des produits textiles au Mali dans un horizon de quatre ans (1991 - 1995) se présente comme suit :
(taux d'évolution, 1,7%/an)

| DESIGNATION | MARCHÉ EN 1.000 METRES | | | | |
|--------------------------------|------------------------|-------|-------|-------|-------|
| | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 |
| IMPRIMES | 21922 | 22295 | 22674 | 23059 | 23451 |
| BAZIN | 10236 | 10410 | 10587 | 10767 | 10950 |
| POPELINE, CRETONNE, PERCALE | 4908 | 4991 | 5076 | 5162 | 5250 |
| T O T A L | 37066 | 37696 | 38337 | 38988 | 39691 |

.../...

IV. ANNEXES

CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DU MALI
BP46, TEL: 22 96 45
TELEX 2435--BKO--

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

LISTE DES PRINCIPAUX OPERATEURS ECONOMIQUES IMPORT-EXPORT
DE TEXTILES

1. Ste Bathily et Freres : Immeuble Mamadou Sylla, Place du Marche
BP790, TEL: 22 40 05 BKO, et 430-254 Mopti
2. Ste Bathily et Golpha : Rue Briere de l'Isle, BP1452, TEL: 22 75 51
3. Bathily - SA : Immeuble Tombouctou, BP1396, TEL: 22 57 06 BKO
4. Aliou Yattassaye : Immeuble Sahel vert, BP357, TEL: 22 41 46/223247
BKO
5. Ste Ousmane N'Daou et Fils : Place du Marche, QBP114, TEL: 22262.
6. Abdoulaye Lah : Rue Briere de l'Isle : BP 004, TEL: 22 53 80 BKO
7. Boubou Niangado : Immeuble Sahel vert, BP357, TEL: 22 44 58 BKO
8. Ste Iambadou et Freres : "SOTAF", Rue Briere de l'Isle, BP 701
TEL: 22 56 69
9. Cheick Oumar Diao : Place du Marche, BP2530, TEL: 22716/22864.
10. Ste Djiby Diako freres et fils : Immeuble Niamey Keita, BP810
TEL: 22 85 36
11. Amadou Bassoum : Immeuble Niamey Keita, BP82, TEL: 22 39 64
12. Hadja Tandia : Rue briere de l'Isle, TEL: 22 51 95
13. Boubacar Djigue : Immeuble ex Maurel-Prom, BP2167, TEL: 225431
14. Seydina Oumar Gnoro : Immeuble Sahel vert, BP 64 TEL: 22 41 11
15. Ousmane Sy : Rue 18 Juin, BP 18, TEL: 22 41 11
16. Mamadou Samba Diallo : Immeuble Sahel vert, BP 1707, TEL: 22 41 11
17. Wahib Obeid Wadid : Avenue Mohamed V, BP1468, TEL: 224284/223624
18. Gagny Lah : Immeuble Amary N'Daou rue 18 Juin, BP2116
TEL: 222868
19. Ste Bathily et Fils : Immeuble Amary n'Daou, BP1882, TEL: 22 40 11
20. Ste Sacko et Freres : Immeuble Mamadou Diao, BP916, TEL: 225239
21. Ste Yattassaye Fils : Immeuble Bathily et freres, BP2535, TEL: 224201

MINISTRE DU COMMERCE ET
INDUSTRIEL DU MALI
BOULEVARD DU PEUPLE
N° 48, 2000 BAMBAYE

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

LISTE DES IMPORT - EXPORT DE VETEMENTS ET CHAUSSURES

- 1. Bamako - Koulikouba Diakite, Place du Souvenir, BP 1000
TEL: 22 30 02 21 10 10
- 2. Bamako - Niakhar, Banzoumana, Rue de la République, BP 1000
BP 354, TEL: 22 30 02 21 10 10
- 3. Bamako - Niakhar, Rue 17 Juin, BP 1000, TEL: 22 30 02 21 10 10
- 4. Bamako - Niakhar, Tracé, Place du Souvenir, BP 1000
TEL: 22 30 02 21 10 10
- 5. Bamako - Niakhar, Simpara, Place du Souvenir, BP 1000
TEL: 22 30 02 21 10 10
- 6. Bamako - Niakhar, Tracé Legumes, Grand Marché, BP 1000
TEL: 22 30 02 21 10 10
- 7. Bamako - Niakhar, Namani, Place du Souvenir, BP 1000
TEL: 22 30 02 21 10 10
- 8. Bamako - Niakhar, Rue Enseigne Froger, BP 2157, TEL: 22 24 64
- 9. Bamako - Niakhar, Bassama Diaby, Boulevard du Peuple, BP 1000, TEL: 22 45 10
- 10. Bamako - Niakhar, Bassama Diaby, Immeuble Nudaco
- 11. Bamako - Niakhar, Niakhar, Immeuble Bakoroba, Niakhar
- 12. Bamako - Niakhar, Niakhar, Immeuble Symabalia, Niakhar, Place du Souvenir
- 13. Bamako - Niakhar, Niakhar, waly Bathily, Zone Industrielle
BP 1000, TEL: 22 30 02 21 10 10

IMPORT - EXPORT DE PROPRIÉTÉ

- 1. Bamako - Niakhar, Niakhar, Immeuble Nudaco
- 2. Bamako - Niakhar, Niakhar, Immeuble Bakoroba, Niakhar
- 3. Bamako - Niakhar, Niakhar, Immeuble Symabalia, Niakhar, Place du Souvenir
- 4. Bamako - Niakhar, Niakhar, waly Bathily, Zone Industrielle
BP 1000, TEL: 22 30 02 21 10 10

NOMENCLATURE DOUANIERE DES PRODUITS
TEXTILES IMPORTES AU MALI

1. TISSUS EN COTON

Chapitres

5507

5508

5509

2. FIL EN COTON

Chapitre

5506

3. TISSUS SYNTHETIQUES ARTIFICIELS

Chapitre

5607

4. VETEMENTS

Chapitres

6100

6102

6103

6104

6105

6106

5. BONNETERIE

Chapitres

6003

6005

SIGLES UTILISES DANS L'ETUDE

| | |
|------------|---|
| CEAO | Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest |
| STS | Société Textile Sénégalaise |
| SOFITEX | Société des Fibres Textiles |
| CIDT | Compagnie Ivoirienne de Développement des Textiles |
| SAB | Société Africaine de Bonneterie |
| ERG | Etablissement R. Gonfreville |
| CMDT | Compagnie Malienne de Développement des Textiles |
| COMATEX | Compagnie Malienne des Textiles |
| ITEMA | Industrie Textile du Mali |
| CFDT | Compagnie Française de Développement des Textiles |
| SONITEXTIL | Société Nigérienne de Textile |
| ICOTAF | Industrie Cotonnière Africaine |
| SOTIBA | Société de Teinture Blanchiment Apprêts et impressions Africaine |
| SOTEXKA | Société des Textiles de Kaolak |
| SCT | Sénégalaise de Couverture et Tissage |
| ISLIMA | Industrie Sénégalaise pour le Linge et la Maison |
| SODEFITEX | Société de Développement des Fibres Textiles |
| LITEXI | Union Industrielle de Textile de Côte d'Ivoire. |